

# Info-parents

Vendredi 6 novembre 2020

Bonjour chers parents,

Un décret ministériel a été annoncé dans les médias le jeudi 8 octobre. Ce décret vient modifier de manière importante le régime pédagogique au regard de l'évaluation des apprentissages pour l'année scolaire 2020-2021.

Voici, en résumé, les principales informations qui nous ont été transmises :

La date limite pour la remise de la première communication est retardée au 20 novembre.

Nous vous ferons parvenir deux bulletins plutôt que trois.

- Le premier bulletin vous parviendra au plus tard le 22 janvier.
- Le deuxième bulletin vous parviendra au plus tard le 10 juillet.

Chacune des étapes sera pondérée ainsi :

1<sup>re</sup> étape - 50%

2<sup>e</sup> étape - 50%

Le ministère nous demande explicitement de faire en sorte que toutes les matières et toutes les compétences soient évaluées à chacune des deux étapes, pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

Les épreuves ministérielles auront lieu encore cette année. Un calendrier est à venir. Elles seront pondérées à 10% au lieu de 20% des résultats de l'année.

## **Calendrier des communications pour les élèves de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année :**

### **Première communication**

- Transmission des premières communications via Mosaïque-Portail, le jeudi 19 novembre, pour le primaire.
- Transmission des premières communications en format papier, le jeudi 19 novembre, pour le préscolaire (par le sac d'école).
- Communication des enseignants avec tous les parents par téléphone ou visioconférence, le jeudi 19 novembre en journée et en soirée.
- Un seul rendez-vous avec le titulaire sera accordé pour chaque enfant.
- Vous recevrez au cours de la semaine du 9 novembre un courriel du titulaire de votre enfant et des spécialistes vous donnant accès à un calendrier électronique pour réserver votre plage horaire.

### **Étape 1**

- Transmission des bulletins via Mosaïque-Portail le vendredi 22 janvier.
- Communication des enseignants avec les parents d'élèves, selon les besoins, au cours de la semaine du 25 janvier.

### **Étape 2**

- Transmission des bulletins via Mosaïque-Portail le vendredi 2 juillet.

## **Calendrier des communications pour les élèves de la 6<sup>e</sup> année :**

### **Première communication – portion anglais**

- Transmission des premières communications via Mosaïque-Portail le jeudi 15 octobre.
- Communication des enseignants avec tous les parents par téléphone ou visioconférence, le jeudi 19 novembre en journée et en soirée.
- Un seul rendez-vous avec le titulaire sera accordé pour chaque enfant.
- Vous recevrez au cours de la semaine du 9 novembre un courriel du titulaire de votre enfant et des spécialistes vous donnant accès à un calendrier électronique pour réserver votre plage horaire.

### **Étape 1 – portion anglais**

- Transmission des bulletins via Mosaïque-Portail le mercredi 3 février.
- Communication des enseignants avec les parents d'élèves, selon les besoins, au cours de la semaine du 25 janvier.

### **Première communication – portion français**

- Transmission des premières communications via Mosaïque-Portail le vendredi 9 avril.
- Un seul rendez-vous avec le titulaire sera accordé pour chaque enfant.
- Communication des enseignants avec tous les parents par téléphone ou visioconférence, le jeudi 15 avril en journée et en soirée.

### **Étape 1 – portion français**

- Transmission des bulletins via Mosaïque-Portail le vendredi 2 juillet.

Espérant le tout à votre convenance,



Martin Auger,  
Directeur